

Direction générale de l'Aviation civile

*Direction de la sécurité de l'aviation civile
Pôle Examens*

CERTIFICAT D'APTITUDE

N° 39671255

Délivré à *(issued to)* **BONANT Gilles, Nicolas**

Né(e) le *(born)* **22/09/1956**

Qui a satisfait à l'examen théorique *(who passed the paper of)*

Télépilote de drone

Drone pilot

Conforme à l'arrêté du 18 mai 2018 relatif aux exigences applicables aux télépilotes qui utilisent des aéronefs civils circulant sans personne à bord à des fins autres que le loisir.
in compliance with arrêté 18 may 2018

SESSION du *(sitting)* **05/05/2021**

Fait à Paris, le 10 mai 2021



Pour le ministre et par délégation
Le chef du pôle examens


Bruno COMMARMOND

Période de validité : illimitée

Acceptance period : unlimited

AVIS IMPORTANT :

- Il n'en sera délivré aucun duplicata.

Attestation individuelle de fin de formation

Je, soussigné, Mr Hebert Nicolas atteste que Mr Gilles BONANT a suivi la formation :

Télépilote de drones à usages professionnels S1, S2, S3

Session du lundi 02 novembre 2020 au vendredi 06 novembre 2020

Durée : 40 H sur site et 100 H à distance

Objectif de la formation :

- Comprendre les éléments constitutifs d'un drone
- Connaître et savoir appliquer la réglementation régissant l'activité
- Savoir utiliser les logiciels de vol
- Poser les bases du télépilotage
- Savoir piloter en vue directe de l'aéronef

Nature de la formation :

- action d'adaptation et de développement des compétences des salariés
- action de promotion professionnelle
- action de prévention action de conversion
- action d'acquisition, d'entretien ou de perfectionnement des connaissances
- action relative à la compréhension de l'économie ou de la gestion de l'entreprise
- action de connaissance des dispositifs d'épargne salariale
- action de lutte contre l'illettrisme ou d'apprentissage de la langue française...

Résultats de l'évaluation des acquis

- acquises
- en cours d'acquisition
- non acquises

A Montbonnot St Martin, le 06/11/2020

Escadrone
445 B rue Lavoisier
38330 Montbonnot St Martin
807 500 541 TVA-FR64807500541



EXTRAIT DU REGISTRE DES EXPLOITANTS D'UAS
EXTRACT OF THE UAS OPERATOR REGISTER

Article 14 du règlement d'exécution (UE) 2019/947 de la Commission du 24 mai 2019 concernant les règles et procédures applicables à l'exploitation d'aéronefs sans équipage à bord

Données valables à la date du: **09/05/2021**
Data valid on

Le présent document constitue un extrait du registre des exploitants d'UAS, faisant suite à l'enregistrement d'un tel exploitant sur le portail [AlphaTango](#), conformément à l'article 14 du règlement (UE) 2019/947 précité.

Les informations du présent extrait sont basées sur les déclarations du titulaire du compte [AlphaTango](#), ou de son représentant. Toute fausse déclaration peut être punie par la loi.

This document is an extract of the UAS operators register, following the registration of such an operator on the portal [AlphaTango](#), in application of Article 14 of the aforementioned Regulation (EU) 2019/947.

The information on the present extract is based on the declarations of the holder of the account on [AlphaTango](#) or of its representative. False declarations are punishable by law.

N° D'ENREGISTREMENT D'EXPLOITANT D'UAS : FRAn81rfsra74bi8
UAS OPERATOR REGISTRATION NO

STATUT: **ENREGISTRÉ (REGISTERED)**
STATUS

DATE D'ENREGISTREMENT: **26/04/2021**
REGISTRATION DATE

DATE DE FIN DE VALIDITÉ : **25/04/2026**
EXPIRATION DATE

EXPLOITANT:
OPERATOR

Nom : **Monsieur Gilles BONANT**
Name

Numéro d'identification (ex : SIRET) : **53487640400011**
Identification number

SCÉNARIOS STANDARDS NATIONAUX:
NATIONAL STANDARD SCENARIOS

Numéro d'exploitant déclaré : **ED13926**
Declared operator number

Scénarios : **S1, S3**
Scenarios

CERTIFICAT ALLÉGÉ D'EXPLOITANT UAS (LUC):
LIGHT UAS OPERATOR CERTIFICATE (LUC)

Référence:
Reference

AUTORISATIONS D'EXPLOITATION:
OPERATIONAL AUTHORISATIONS

Rappel des dispositions réglementaires applicables :
Reminder of the applicable provisions of the regulations:

Le numéro d'enregistrement d'exploitant d'UAS doit être apposé sur chaque aéronef sans équipage à bord remplissant les conditions décrites au § 5 de l'article 14 du règlement (UE) 2019/947 précité.

The UAS operator registration number shall be displayed on every unmanned aircraft meeting the conditions described in § 5 of Article 14 of the aforementioned Regulation (EU) 2019/947.

Notre référence à rappeler
dans toute correspondance :

N° assuré : H57364Z
N° contrat : 9152000 / 002 127334/1
Code courtier : 2774/2774
N° SIREN : 534876404

BONANT GILLES NICOLAS
5 LOTISSEMENT DU PRE FLEURI
MONTEE DE BELLEGARDE
01160 PRIAY

2210825005701810000001



Pour tout renseignement contacter :
Votre intermédiaire
ASSUREURS CONSEILS DE SAVOIE 73
1197 AVENUE DU GRAND ARIETAZ
73000 CHAMBERY
Tél. : 04.79.85.40.79

Attestation d'assurance



ASSURDRONES

Responsabilité Civile Exploitation de drone

Valable à compter du 21/05/2021 au 31/12/2021

SMA SA certifie que l'assuré désigné ci-dessus est, à ce jour, bénéficiaire d'un contrat d'assurance ASSURDRONES, numéro 9152000 / 002 127334/1, à effet du 21/05/2021 au 31/12/2021.

Ce contrat garantit les conséquences pécuniaires de la responsabilité civile aérienne incombant à l'assuré en sa qualité d'exploitant de drone, dont les caractéristiques et utilisations sont déclarées ci-après :

Description du périmètre garanti

Nombre de télépilotes : 1
Opération de vol : Observation/publicité.
Scénario de vol : S1, S3
Limite géographique : France métropolitaine

Drone	Constructeur	Modèle	N° de série	Masse maximum (MMD) en Kg
N°1	DJI	PHANTOM PRO 4	07SDEAS00201M4	1,380
N°2	DJI	MAVIC PRO	163CG9QR0A28E7	0,734

N° assuré : H57364Z
N° contrat : 9152000 / 002 127334/1
Code courtier : 2774/2774
N° SIREN : 534876404
Attestation

2/2

Garantie responsabilité civile aérienne de l'exploitant

Montant de garantie maximale : 1 000 000 € par sinistre

Dont la sous limite dommages immatériels consécutifs : 500 000 € par sinistre

Franchise : 150 € par sinistre

La présente attestation ne peut pas engager SMA SA au-delà des clauses et conditions du contrat précité auquel elle se réfère.

Fait à Paris,
le 25/08/2021

Le Président du Directoire



